

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 3

Rubrik: Centrale romande des miels ; Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CENTRALE ROMANDE DES MIELS

Convoquée par le « Journal suisse d'apiculture » du mois de décembre, l'assemblée générale a eu lieu le 25 janvier 1975, à 14 h., à Lausanne.

Quelques membres seulement ont bien voulu se déranger pour prendre connaissance de sa gestion.

Il ressort de celle-ci que le compte de pertes et profits se solde par un bénéfice de Fr. 2909.75, viré au fonds de réserve. Celui-ci se monte à Fr. 10 423.48.

Un compte créancier de Fr. 5041.20 représente l'intérêt échu en deux ans sur les parts sociales. Afin d'éviter de trop grands frais postaux, celui-ci n'est versé que tous les trois ans.

Le capital social est de Fr. 54 500.— représentant 1088 actions en diminution de Fr. 900.— pour des parts sociales remboursées. 347 membres et associations font partie de la CRM.

Il a été livré au dépôt de Gland 32 000 kg. de miel, payé intégralement Fr. 10.— le kg. Une grande partie a déjà été revendue. Il ne reste que 5600 kg. qui seront vendus au détail.

Il a été livré aux apiculteurs 2780 bidons vides au prix de Fr. 3.50, 1280 sont rentrés pleins ; il en manque donc 1500 que des apiculteurs peu consciencieux ont utilisés pour leur besoin.

Afin d'éviter ce petit commerce sans profit aucun pour la FVAV, des mesures seront prises pour la prochaine campagne.

Le prix du sucre est la pierre d'achoppement de l'apiculture. Malgré bien des démarches de la part de nos défenseurs, aucune réduction n'a encore pu être obtenue. Espérons encore.

M. Croset, président FVAV, nous assure de la bienveillance de son comité à notre égard.

Séance levée à 15 h. 45.

M. Jordan.

VARIÉTÉS

LA COMPLAINTÉ DU RUCHER

Lorsqu'il m'a installé, il était déjà vieux.
Et, bien sûr, possédait une certaine expérience.
Sûr de son fait, dans la solitude des lieux,
Il s'était mis à l'ouvrage avec ardeur et conscience.

En lisière d'un petit bois, où sourdait un filet d'eau,
Il avait entreposé, sur de solides supports en béton,
Mes douze ruches habitées, les avait alignées au cordeau,
Posées bien de niveau et peintes en plusieurs tons.

Après une année d'abondance, puis une autre de misère,
Il avait dû abandonner à regret sa petite exploitation,
Trop âgé pour encore se repaître de chimères,
Mais certain d'avoir, par un parent, assuré sa succession.

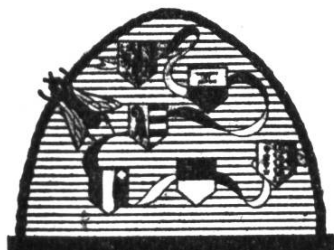
Or le hâbleur, toujours distrait et pressé de dire « Je sais »,
Avant même d'avoir pesé mûrement et bien compris,
Se lança dans l'aventure selon la manière des dadaïs,
Partant de travers, échouant dans tout ce qu'il entreprit.

Fausse teigne, souris, musaraigne et autres maudites engeances,
Profitant de l'aubaine, exterminèrent ou chassèrent les abeilles,
Tandis que ruches et cadres commencèrent à pourrir en silence,
Personne, à ce négligent, n'ayant daigné tirer l'oreille.

Vaincu avant d'avoir combattu, insouciant, sans courage,
Il m'a laissé mourir lentement, assailli par les ronces,
Sous la mousse, les feuilles mortes et les branchages,
Sans avoir encouru, c'est surprenant, la moindre semonce.

Puisse ma complainte être partout bien entendue
De tous ceux qui, à l'instar des grands profiteurs,
Rêvant s'enrichir sans peine ni connaissances étendues,
Ne sont, tout bien considéré, que dangereux propagateurs.

Ad. Goy.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

† M. LE RÉVÉREND CHANOINE BERNARD JACQUIER

Les membres du Comité central de la Société romande d'apiculture associent tous les apiculteurs de Romandie pour formuler à notre ancien membre du CC, M. André Jacquier, à M^{me} Jacquier son épouse courageuse et à tous les membres de leur famille, nos condoléances les plus sincères en présence du grand deuil qui les affecte. Pour ceux qui l'ignoreraient encore, nous avons le pénible devoir de porter à leur connaissance que M^{me} et M. Jacquier viennent de perdre leur fils Bernard, révérend chanoine de l'Abbaye de Saint-Maurice et vicaire de la paroisse de cette cité bas-valaisanne.

Agé de 32 ans à peine, le jeune prêtre, débordant de joie, de vie, de gentillesse et de générosité fut rappelé par le Maître de la Vie et de la Mort le